

PARMI LES PERSONNES ATTEINTES PAR LE VIH, NOMBREUSES SONT CELLES QUI NE LE DÉCOUVRENT QU'À UN STADE DÉJÀ AVANCÉ DE L'INFECTION.

ELLES N'ONT DONC PAS PU JUSQUE-LÀ BÉNÉFICIER DES TRAITEMENTS EFFICACES EXISTANTS, QUI PERMETTENT DE RALENTIR CONSIDÉRABLEMENT L'ÉVOLUTION DE L'INFECTION.

N'HÉSITEZ PAS À EN PARLER À VOTRE MÉDECIN!

LES TRAITEMENTS

Actuellement, les traitements ne sont plus seulement prescrits à un stade avancé de l'infection :

- le traitement d'urgence, après exposition à un risque, peut empêcher la contamination. Il doit être pris pendant un mois. Son efficacité n'est pas certaine.
- quand il y a infection par le VIH, un traitement d'une durée illimitée vise à ralentir l'évolution vers la maladie sida.

Il n'est jamais trop tard pour bénéficier d'un traitement ; toutefois, la précocité de la prise en charge médicale favorise son efficacité.

Cependant, les traitements ne permettent pas une disparition totale du virus de l'organisme. C'est pourquoi on ne peut pas parler de guérison à propos de l'infection à VIH.

Les patients sous traitement ont à faire face à des contraintes particulières :

- la nécessité d'un respect scrupuleux de la prise de tous les médicaments prescrits ;
- les effets indésirables ;
- les nombreuses interactions avec d'autres médicaments ;
- parfois, la résistance du VIH à certains traitements.

Malgré ces difficultés, les traitements améliorent, dans la plupart des cas, l'état de santé global des personnes infectées par le VIH.

(Etat des connaissances : avril 1999)

informations utiles

Il existe au moins une consultation de dépistage anonyme et gratuit par département.

Pour obtenir les coordonnées des CDAG, vous pouvez contacter

SIDA INFO SERVICE AU 0 800 840 800
(APPEL CONFIDENTIEL ET GRATUIT 24 H/24)

ou consulter

LE MINITEL 3611

(Tapez sida et le numéro ou le nom du département)

Pour obtenir tout support d'information et de communication sur le VIH/sida, vous pouvez contacter :

le Comité Français d'Education pour la Santé (CFES)
2, rue Auguste-Comte, 92170 VANVES
Fax : 01 41 33 33 91 - Minitel 3615 CFES

Les Comités régionaux d'information et de prévention du sida :

CRIPS Ile-de-France
01 53 68 88 88

CRIPS Provence Alpes-Côte d'Azur
Antenne Marseille
04 91 13 03 40

CRIPS Nord - Pas-de-Calais
03 20 15 49 10

Antenne Nice
04 92 14 41 20

CRIPS Pays de la Loire
02 40 41 41 28

CRIPS Aquitaine
05 57 57 18 80/81

CRIPS Auvergne
04 73 34 12 12

CRIPS Rhône-Alpes
04 78 38 18 17

et le site internet du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
<http://www.sante.gouv.fr>

Ont contribué à ce document Aides Provence, Sida Info Service et les partenaires sida de la DDASS des Bouches-du-Rhône.

A quoi ça sert de se faire dépister
au plus vite ?

J'ai un doute
qu'est-ce que je fais ?

Sida

Savoir vite...
... pour mieux agir.

et
dépistage
du VIH

J'ai pris un
risque
qu'est-ce que je fais ?



MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ
SECRETARIAT D'ÉTAT À LA SANTÉ ET À L'ACTION SOCIALE

Sida.
Aujourd'hui, on peut
faire beaucoup.
Mais rien sans vous.

ELIRO KSCG COORDONATE - RCS NANTERRE B 346 206 447
13.99181.DE

infection **VIH** par le

Depuis 1996, de grands changements ont bouleversé la façon dont les personnes atteintes par le VIH peuvent se faire suivre médicalement.

Deux événements ont coïncidé :

- **l'arrivée de nouveaux médicaments anti-VIH**, en particulier les antiprotéases, que l'on associe aux traitements déjà existants (multithérapies) ;
- **la mise au point de nouveaux examens biologiques**, permettant de mesurer très tôt l'activité du virus et l'efficacité des traitements.

L'objectif essentiel des traitements actuels est de maintenir la quantité de virus dans l'organisme à un niveau très bas, ce qui ralentit de manière importante l'évolution de l'infection vers la maladie sida.

C'est pour pouvoir bénéficier dans les meilleures conditions de ces progrès qu'il est nécessaire de savoir le plus tôt possible, après une situation à risque, si on est ou non contaminé(e) par le VIH.

Toutefois, les traitements n'éliminent pas complètement le virus du sida et il n'existe pas encore de vaccin.
Le meilleur moyen de lutter reste de se protéger et de protéger les autres.

DÉPISTAGE : JE N'ATTENDS PAS !

LE DÉPISTAGE DU VIH

Le dépistage est une démarche libre et un acte volontaire. Il ne doit jamais être fait à l'insu de la personne.

- Il s'agit d'un bilan sanguin qui permet de détecter la présence de virus dans l'organisme, et donc de dire s'il y a eu ou non contamination par le VIH.
- Après une situation à risque, **il ne faut plus attendre trois mois** pour effectuer un test : au contraire, il faut consulter un médecin le plus tôt possible.

et **VOUS**, où en êtes-vous ?

VOUS AVEZ ÉTÉ EXPOSÉ(E) À UN RISQUE

DANS LES HEURES PRÉCÉDENTES...

- vous avez eu une relation sexuelle non protégée ;
 - le préservatif s'est déchiré ou a glissé au cours d'un rapport ;
 - vous avez partagé le matériel d'injection lors d'un usage de drogue ;
 - vous vous êtes blessé(e) avec un objet souillé du sang d'une autre personne.
- **Consultez un médecin dans les premières heures qui suivent la situation à risque, en évitant de dépasser un délai de 48 heures** : service des urgences de l'hôpital, le médecin de la consultation de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) la plus proche ou votre médecin.
- Aucun test ne peut encore, à ce moment, détecter une éventuelle présence du virus. **Le médecin peut**, cependant, selon l'évaluation du risque qu'il fera avec vous, **prescrire un traitement pour tenter d'empêcher l'infection** (multithérapie pendant quatre semaines). Il recherchera avec vous le risque de contamination encouru, sans appréciation morale sur les pratiques ayant occasionné ce risque.
- Si votre partenaire vous accompagne, le médecin disposera d'informations plus précises pour proposer la démarche thérapeutique la plus adaptée.
- Le médecin **vous suivra** jusqu'au moment où il sera possible d'avoir la **certitude** que vous êtes ou non atteint(e) par le VIH. Si la contamination n'a pas pu être évitée par le traitement, le médecin vous proposera alors une prise en charge appropriée (voir situation suivante).

IL Y A MOINS DE TROIS MOIS...

- vous avez eu une relation sexuelle non protégée ;
 - le préservatif s'est déchiré ou a glissé au cours d'un rapport ;
 - vous avez partagé le matériel d'injection lors d'un usage de drogue ;
 - vous vous êtes blessé(e) avec un objet souillé du sang d'une autre personne.
- **Consultez rapidement le médecin de la CDAG la plus proche ou votre médecin.** Le médecin recherchera s'il y a des signes cliniques ou biologiques de la primo-infection qui survient à partir du 15^e jour après une contamination et vous proposera, si besoin, un test de dépistage approprié.
- **Vers le 15^e jour après la contamination, on peut détecter précocement le virus lui-même.** On parle alors de diagnostic au tout premier stade de l'infection (la primo-infection) ;
- **A partir du 21^e jour** (en moyenne) après la contamination, **la détection des anticorps** produits par l'organisme en réaction au virus **devient possible chez la plupart des personnes atteintes.**

Selon les situations, les tests utilisés pour le dépistage précoce sont : la mesure de l'antigénémie p24, la mesure de la charge virale, la recherche des anticorps par les tests Elisa et Western-Blot.

- Si le résultat est positif, cela veut dire que vous êtes infecté(e) par le VIH. **Le médecin qui vous aura remis le résultat fera le point avec vous. Il vous orientera vers un médecin spécialiste du VIH qui évaluera s'il est opportun ou non de commencer un traitement par multithérapie (association de plusieurs médicaments).** Un suivi régulier permettra de surveiller l'évolution de l'infection et de réagir en fonction de cette évolution (mise sous traitement, modification du traitement, etc.).
- Si le résultat est négatif, **on ne peut pas vous assurer immédiatement** que vous n'êtes pas atteint(e) par le VIH. En effet, dans de rares cas, les anticorps apparaissent plus tardivement, dans une période de **trois mois après la contamination.** C'est pourquoi **un nouveau test** doit être pratiqué à la fin de cette période. Si ce deuxième résultat est lui aussi négatif, cela veut dire que vous n'êtes pas atteint(e) par le VIH.

IL Y A PLUS DE TROIS MOIS...

- vous voulez savoir où vous en êtes par rapport à l'infection à VIH ;
 - vous vivez une relation stable et vous souhaitez ne plus utiliser de préservatifs ;
 - vous envisagez une grossesse.
- Consultez le médecin de la CDAG la plus proche ou votre médecin.
- **Un dépistage approprié vous sera alors proposé si besoin** (recherche des anticorps par les tests Elisa et Western-Blot).
- Dans ce cas, puisque trois mois (ou plus) se sont passés depuis la dernière situation à risque, le résultat du dépistage est **immédiatement certain**, qu'il soit positif ou négatif. Si vous êtes atteint(e) par le VIH (résultat positif), le médecin vous proposera un **suivi** identique à celui décrit pour la situation précédente.

- **Si vous êtes atteint(e) par le VIH**, il est important que vous utilisiez des **moyens de protection** (préservatif, matériel d'injection stérile) : c'est la façon d'éviter une aggravation de l'infection et de protéger les autres.
- **Si vous n'êtes pas atteint(e) par le VIH**, il est nécessaire de maintenir ou d'adopter des **comportements de prévention** contre les risques de contamination.

Le résultat d'un dépistage ne renseigne que sur la personne qui a été testée. Pour savoir : à chacun son test !